



BULLETIN D'INSCRIPTION

De : Alexandra Mioque
A : Ressortissants CE Thales Services Provence

Date: 28 janvier 2021

Ekiden de Toulon Lundi 24 Mai 2021 à confirmer

L'Ekiden est une course en relais originaire du Japon qui consiste à courir un marathon par équipe de 6 personnes. Envie de courir un marathon ?

Chaque année, l'Ekiden de Toulon rassemble un peu moins de 100 équipes au Palais des Sports pour ce rendez-vous sportif et conviviale. Pour la 3^{ème} année consécutive, Thales Services va aligner une ou deux équipes.

L'équipe se compose ainsi :

- Relais 1 : 5 km
- Relais 2 : 10 km
- Relais 3 : 5 km
- Relais 4 : 10 km
- Relais 5 : 5 km
- Relais 6 : 7,195 km

Pas de pression, tous les niveaux sont les bienvenus, l'important est de se faire plaisir dans la bonne ambiance en encourageant son équipe.

Il est juste important, lors de l'inscription, de s'engager à courir le 14 mars pour son équipe car un désistement de dernière minute pénalise les 5 autres membres de l'équipe qui ne pourra plus participer.

L'activité est ouverte à tous à partir des personnes nées en 2005, sous réserve d'avoir une licence FFA (Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou pass'Running) ou bien d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de la course (sans cette mention la certification sera refusée)

Le départ de la course est donné devant le Palais des Sports à l'entrée ouest de Toulon à 8h30. Le parcours, très plat, consiste en une boucle de 5 km autour de la zone.



BULLETIN D'INSCRIPTION

CONDITION D'INSCRIPTION

Le nombre de participants est limité dans un premier temps à 12 personnes pour constituer 2 équipes.

Lors de votre inscription, veuillez préciser votre préférence en termes de relais (de 1 à 6) dans le tableau. Si plusieurs relais vous intéressent, tous les mettre. La priorité pour constituer les équipes sera de respecter les distances voulues puis le passage (1^{er}, 3^{ème} etc.)

Dans le cas où nous n'aurons pas un multiple de 6, les personnes en plus pourront être sur liste d'attente pour palier d'éventuels désistements (pour cause de blessures par exemple).

Les inscriptions se font auprès du CE Thales Services Provence en fournissant 2 chèques :

- Un du prix de vente CE total (chèque encaissé au moment de l'activité)
- Si c'est votre première inscription à une activité sur 2020, un second chèque de caution annuel d'un montant de 100€ est à fournir. Ce chèque ne sera encaissé en cas d'annulation après la date limite d'inscription, sinon il sera conservé pour être utilisé comme chèque de caution lors d'une inscription à une autre activité 2021 dont le montant de la subvention inférieur ou égal à 100€.

L'inscription sera effective lorsque le CE aura le ou les chèques établis à l'ordre de « **CE Thales Services Provence** » et le bulletin d'inscription daté et signé avec la mention manuscrite "lu et approuvé » ainsi que le certificat médical daté de moins d'un an au 1^{er} mars 2020 pour la pratique de la course à pieds en compétition ou la photocopie de la licence.

Palais des Sports

Boucle de 5 Km — (relais 2 et 4 à faire 2 fois)
Boucle de 2,195 Km — 2 Km + — (pour le 6^{ème} relayeur)





BULLETIN D'INSCRIPTION

Ekiden de Toulon *Lundi 24 Mai à confirmer*

Age minimum 16 ans	Prix CE Thales	Extérieur
Prix réel par personne :	11€	11€
Subvention CE	6€	0€
Prix de vente CE par personne en € :	5€	11€

Nom	Prénom	Prix de vente CE

Préférence de relais :

Relais 1 : 5 km	
Relais 2 : 10 km	
Relais 3 : 5 km	
Relais 4 : 10 km	
Relais 5 : 5km	
Relais 6 : 7,195 km	

L'inscription sera effective lorsque le CE aura le bulletin d'inscription daté et signé avec la mention manuscrite "lu et approuvé", ainsi que les 2 chèques (Ordre "CE Thales Services Provence"):

- 1 chèque du prix de vente CE total, suivant votre taux de subvention (chèque encaissé 45 jours avant le départ)
- 1 chèque du prix de vente CE total sans subvention (ce chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation non prise en compte par l'assurance annulation et après avis du bureau du CE en fonction des motifs et des justificatifs présentés par les salariés concernés).

Date:	Mention
Signature	

Réponse impérative avant le 30 Avril 2021